

## Compte-rendu du CA du Mercredi 6 juillet 2022

*L'an deux mil vingt-deux, le six juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Vindry-sur-Turdine, dûment convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christian PRADEL,*

*Présents : Mr PRADEL Christian, Mme DI STEFANO Annick, Mme EGLOFF Clarisse, Mme FAVRE Marie Françoise, Mr GAUDON Daniel, Mme MURE Christelle, Mme PERRIN Emilie, Mme SOLY Simone, Mme VERMARE Marie-Claude, Mme WESSE Béatrice,*

*Absente : Mme GONDARD Isabelle*

*Secrétaire de Séance : Mme WESSE Béatrice*

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 17/05/2022 :  
unanimité des présents.

### **CCAS**

#### **Secours**

Monsieur le Président informe l'assemblée de la demande d'aide de Mr AA domicilié à Pontcharra sur Turdine VINDRY SUR TURDINE. qui sollicite une aide financière pour payer une régularisation de charges locatives.

Le montant de cette dernière est de 279€

Approuvé par 10 voix pour, 0 voix abstention, 0 voix contre

Information : L'association EPI AUTRE sera référencé au niveau du CCAS pour des bons de secours en cas de besoin d'aide alimentaire importante sinon le choix de soutenir nos commerces locaux sera privilégié

#### **Changement du lieu du siège social**

Malgré un avis favorable du conseil d'administration le changement de lieu du siège social du CCAS ne peut se faire car il existe une contradiction entre le Numéro INSEE et les règles comptable Du Trésor Public.

#### **Questions diverses**

Animation des repas des aînés choix entre deux prestataires pour avis.

IL s'agit de Mr FAKEUR ou de Mr AGNIAN. Après discussion Mr AGNIAN est retenu compte tenue de ses tarifs et prestations pour les deux sites

### **RA**

#### **Annexe n2 convention de location 3 F**

Monsieur le Président expose à l'assemblée les termes de l'avenant n°2 à la convention de location en date du 30 décembre 1985 entre les soussignés « 3 F résidences, Société Anonyme d'HLM au capital de 64 303 310€ dont le siège social est à Ivry-sur-Seine 94200,1 boulevard Hippolyte Marques, inscrite au Registre des Commerces et de Société de Créteil sous le numéro B 495 286 098 », désigné ci-dessous comme le bailleur et « Le centre Communal d'Action Sociale de la commune de VINDRY S/TURDINE 69490, sis 5 place Jean XXIII », désigné ci-dessous comme le gestionnaire

L'avenant n°2 ci-joint a pour effet de prolonger de 3 ans la présente convention de location.  
Approuvé par 10 voix pour, 0 voix abstention, 0 voix contre.

### **Convention contrat entretien climatisation 2 éléments**

Sur la base du devis joint. Malgré l'approbation du conseil d'administration l'entreprise CLUGNET Combustible a choisi de se retirer de la convention. Nous procéderons donc à l'appel d'offre pour d'autres prestataires

### **Focus Taux d'occupation**

Le taux d'occupation est en chute libre dû à une absence de file active pour remplacer les résidents qui sont devenus inadaptés à la Résidence en raison d'une autonomie fragile ( GMP élevé). Nous étions à - 6 résidents, cependant la confiance des intervenants para médicaux travaillant dans la structure ainsi que la qualité de notre prise en charge des résidents font que des demandes d'admission sont en cours. L'objectif est de poursuivre nos actions de visibilité comme la journée porte ouverte

### **Journée Porte ouverte 17 Septembre 2022**

Des tracts seront distribués pour permettre aux personnes extérieures de venir nous rencontrer. Dans les cabinets médicaux, infirmiers, le Centre hospitalier de Tarare ainsi qu'à la Maison du Rhône de Tarare des affiches seront déposées.

### **Questions diverses.**

- Retour CVS du 21 juin 2022 : Mr MATHY-POISOT présente le fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale selon le nouveau décret n°2022-688 du 25 avril 2022, portant modification du CVS, qui modifie et élargit la composition du CVS, en modifie le fonctionnement et élargit son champ de compétences. Certains articles du CASF ont été modifiés en conséquence.  
Réflexion sur la politique de lutte contre la maltraitance et l'isolement au sein de la Résidence des Tilleuls. Les différentes formes sont abordées et une réflexion est menée.  
Concernant les questionnaires de satisfactions des résidents et des familles Il n'y a malheureusement eu que peu de questionnaires rendus, et qui ne sont plus tellement d'actualité, étant donné qu'ils ont été réalisés en avril 2020. Quelques personnes ne sont donc plus résidentes, et de nouveaux sont arrivés entre-temps. Cependant, il en ressort une majorité de « très satisfaisant » et « satisfaisant » pour l'ensemble des questions posées
- Plan bleu : exposition des mesures Il s'agit d'identifier les risques que peuvent rencontrer les établissements médico sociaux et mettre en face les mesures correctives et préventives. Mr Pradel précise qu'une personne ressource en stage à la mairie aidera le directeur de la Résidence à réaliser ce document.
- Repas été  
Un succulent repas avec animation sera proposé aux résidents le 13 juillet 2022, une plancha aiguisera les papilles des résidents le 11 août 2022
- Semaine bleue du 3 au 9 octobre 2022 une visite des cuisines sera programmée le 5 octobre 2022
- Semaine du goût du 10 au 16 octobre 2022 des menus adaptés seront proposés

**Fin de séance 19h45**

